



# Laissez-nous respirer !

31 janvier 2020



## **Appel des familles contre l'impunité des violences policières. Pour l'interdiction des techniques d'immobilisation mortelles et des armes de guerre en maintien de l'ordre.**

Vendredi, 31 Janvier, 2020

Appel des familles contre l'impunité des violences policières. Pour l'interdiction des techniques d'immobilisation mortelles et des armes de guerre en maintien de l'ordre.

Cédric Chouviat est le premier mort de l'année à cause de violences policières. Sera-t-il le dernier de la longue liste des personnes tuées par les forces de l'ordre ? Les statistiques des années précédentes nous font craindre que ce ne soit pas le cas.

Vingt-six décès en 2019, combien en 2020 ?

Nous apportons tout notre soutien et notre entière solidarité à la famille de Cédric pour qu'elle obtienne la paix et la justice qu'elle demande.

Car c'est aussi notre histoire. La vérité, la justice et la paix, c'est aussi ce que nous demandons pour Lamine Dieng, 25 ans, décédé à la suite d'une clé d'étranglement et d'un plaquage ventral, tout comme Adama Traoré, 24 ans, Aboubacar Abdou, 31 ans, Abdelhakim Ajimi, 22 ans, Abou Bakari Tandia, 38 ans, Ricardo Barrientos, 52 ans, Mohamed Boukrourou, 41 ans, Massar Diaw, 24 ans, Philippe Ferrières, 36 ans, Mariame Getu Hagos, 24 ans, Serge Partouche, 28 ans, Wissam El Yamni, 30 ans, Abdelilah El Jabri,

25 ans, Amadou Koumé, 33 ans, Mamadou Marega, 38 ans, Mohamed Saoud, 26 ans, Ali Ziri, 69 ans, mort après un « pliage », Abdelhak Goradia, 51 ans, décédé par asphyxie dans un véhicule de police... et des dizaines d'autres : « malaise cardiaque », « asphyxie », « mort naturelle », sans autre détail communiqué aux familles. Ce 3 janvier 2020, c'est Cédric Chouviat qui est décédé par asphyxie, après une clé d'étranglement et un plaquage ventral.

Les témoins de cette interpellation ont confirmé ce que nous dénonçons depuis toujours : l'utilisation délibérée par les agents des forces de police de techniques extrêmement violentes et « potentiellement létales », selon la dénomination officielle. Clé d'étranglement, plaquage ventral et pliage, ces trois pratiques ont pour but d'immobiliser une personne en lui comprimant le thorax et le cou pour entraver la respiration. Mais, plus la compression dure, plus l'interpellé manque d'oxygène et plus il se débat. Et plus les agents renforcent leur pression. Et plus cette violence tue.

Malgré les condamnations répétées de la France par la Cour européenne des droits de l'homme et par l'ONU, ces techniques continuent d'être pratiquées et de causer la mort. Malgré la condamnation de ces usages par la Ligue des droits de l'homme, Amnesty International et Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, l'État se contente de justifier le « travail » de ses agents.

Comme la femme, les enfants et le père de Cédric, nous avons fait confiance à la justice de notre pays. Mais notre expérience pour que la vérité soit faite sur les violences qui ont tué nos proches nous a fait découvrir la réalité d'un déni de justice systématique pour les victimes. Un déni entretenu par une véritable culture du mensonge qui entraîne une culture du non-lieu.

La famille Chouviat a déjà subi le même traitement de la part des autorités que celui que nous avons connu : non-information des proches, puis mensonge sur les causes de la mort, mépris de toute compassion élémentaire, tentative de criminaliser la victime pour la déshumaniser et maintien en activité des responsables de la mort d'un homme. Autant de souffrances, d'insultes, de calomnies qui s'ajoutent à la douleur des familles.

Ces contre-vérités des premières heures justifient des années de procédures interminables, d'enquêtes administratives et d'instructions bâclées, voire conduites à charge contre les victimes et leur entourage. Et bien sûr des frais de justice considérables. C'est tout un système auquel sont confrontées les victimes et leurs familles, qui révèle une impunité permanente des membres de forces de police qui blessent, mutilent et tuent. C'est une violence judiciaire qui excuse, absout et prolonge les violences policières.

Ces brutalités permanentes étaient auparavant « réservées » aux habitants des quartiers populaires, comme le Mouvement de l'immigration et des banlieues le dénonçait il y a plus de vingt ans. Aujourd'hui, elles débordent dans les centres-villes. Et tous les témoins du déchaînement furieux de la force publique contre les mouvements sociaux peuvent désormais comprendre la violence d'État qui nous est imposée.

Cette violence assermentée, à présent visible jusque dans les quartiers bourgeois, est également celle des armes classées armes de guerre, là aussi d'abord utilisées dans nos quartiers. Le Flash-Ball est apparu en 1999. Et il a aussitôt éborgné Ali Alexis, à Villiers-sur-Marne. Cette arme a été remplacée par le LBD, qui a été « inauguré » en 2007, à Villiers-le-Bel, pour mater la révolte des habitants après la mort de Moushin et Laramy, percutés par un véhicule de police. Et les grenades comme celle qui a tué Rémi Fraise, en 2014, ou celle qui a tué Zineb Redouane en 2018, comme celles qui ont mutilé des dizaines de personnes et grièvement blessé des centaines d'autres lors des dernières manifestations, sont les mêmes qui explosent dans nos quartiers depuis presque dix ans.

Ce ne sont pas des « bavures » ni des « dérapages », mais des pratiques régulières autorisées par un État qui assume de pouvoir blesser grièvement, mutiler ou tuer un homme pour un contrôle d'identité.

C'est pourquoi nous exigeons :

- L'interdiction totale de l'usage par les forces de l'ordre de toutes les techniques d'immobilisation susceptibles d'entraver les voies respiratoires.
- L'interdiction totale des armes de guerre en maintien de l'ordre (LBD, grenades GMD, GM2L et similaires).
- La création d'un organe public indépendant de la police et de la gendarmerie pour enquêter sur les plaintes déposées contre les agents des forces de l'ordre.

- La mise en place d'une réglementation qui associe la famille dès le constat de décès (autopsie autorisée seulement après un entretien de la famille avec les services de la médecine légale).

- La publication chaque année par le ministère de l'Intérieur :

- du nombre de personnes blessées ou tuées par l'action des forces de l'ordre,
- du nombre de plaintes déposées pour violence par les forces de l'ordre,
- du nombre de condamnations prononcées.

Et nous vous appelons toutes et tous à nous rejoindre le 14 mars à Paris, pour la marche de la Journée internationale contre les violences policières.

Pour nous soutenir, signez l'appel sur [change.org/LaissezNousRespirer](https://change.org/LaissezNousRespirer)

### **Appelants :**

- Collectif Vies Volées (Paris, 20e)
- Comité Adama (Beaumont-sur-Oise, 95, et Ivry, 94)
- Famille Dieng et le comité Vérité et Justice pour Lamine Dieng (Paris, 20e)
- Famille d'Angelo Garand et le collectif Justice pour Angelo (Blois, 41)
- Awa Gueye et le collectif Justice et Vérité pour Babacar Gueye (Rennes, 35)
- Comité Justice et Vérité pour Wissam El Yamni (Clermont-Ferrand, 63)
- Comité Vérité et Justice pour Gaye Camara (Champs-sur-Marne, 77)
- Collectif Selom et Matisse (Lille, 59)
- Comité Justice pour Ibrahima Bah (Villiers-le-Bel, 95)
- Comité Vérité pour Curtis (Massy, 91)
- Comité Vérité et Justice pour Morad Touat (Marseille, 13)
- Comité Justice pour Liu Shaoyao (Paris, 19e)
- Comité Vérité et Justice pour Ali Ziri (Argenteuil, 95)
- Haby Koumé sœur d'Amadou Koumé (Saint-Quentin, 02)
- Les parents et la sœur de Rémi Fraisse
- Collectif Vérité et Justice pour Mehdi (Vaux-en-Velin, 69)
- Florica Floarea et le comité Vérité et Justice pour Dorel (Vigneux-sur-Seine, 91)
- Salah Zaouiya et l'association Mémoire Jawad Zaouiya (Mantes-la-Jolie, 78)
- Justice pour Mehdi Bouhouta (Vaux-en-Velin, 69)
- Famille Touré et le comité Vérité et Justice pour Zakaria (Troyes, 10)
- Syakha Traoré, frère de Bouna (Clichy-sous-Bois, 93)
- Geneviève Legay (Nice, 06)
- Franck Lambin, père d'Allan (Saint-Hilaire-des-Landes, 35)
- Assemblée des Blessés
- Les Mutilés pour l'exemple

### **Avec le soutien de :**

**Collectifs :** Ligue des Droits de l'Homme, Union syndicale Solidaires, CGT, Union nationale des étudiants de France, SNJ-CGT, Union nationale lycéenne, revue Mouvements, Attac Isère, Cases Rebelles, Désarmons-Les, Collectif Faty Koumba, Association Libre Lucha, collectif Dar Harraga, LeMurJaune.fr. Et les médias indépendant : Reporters En Colère, Collectif Œil, LaMeute Photo, Le Petit ZPL, Source Média, Infoline Médias Indépendants, Militant.e.s

**Personnalités :** Abd-Al Malik (auteur, réalisateur), Mouloud Achour (journaliste, animateur télé), Arié Alimi (avocat), Guillaume Arnaud (avocat), Manon Aubry (députée européenne FI), Clémentine Autain (députée FI), Hady Ba (philosophe EHESS, Université Cheikh Anta Diop de Dakar), Samir Baaloudj (ex-MIB), Bally Bagayoko (FI, adjoint au maire de Saint-Denis), Guillaume Balas (Génération.s), Julien Bayou (EELV), Ramzy Bedia (comédien et réalisateur), Alice Belaidi (comédienne), Akram Belkaïd (journaliste, écrivain), Esther Benbassa (sénatrice écologiste de Paris), Malik Bentalha (comédien), Eric Beynel (porte-parole de Solidaires), Jacques Bidet (philosophe, Université Paris 10), Black M (rappeur), Philippe Blanchet (linguiste, université Rennes II), Matteo Bonaglia (avocat), Saïd Bouamama (sociologue, FUIQP),

Martine Boudet (conseil scientifique Attac France), Philippe Boursier (économiste, Fondation Copernic), Rachida Brakni (actrice et metteuse en scène), Youcef Brakni (comité Adama), Taha Bouhafs (journaliste), Cindy Bruna (mannequin), Marion Carrel (sociologue, Université de Lille), Leïla Chaïbi (député européenne FI), Souleymane Cissokho (boxeur), Vanessa Codaccioni (historienne et politologue, Université Paris 8), Eric Coquerel (député FI), David Cormand (député européen EELV), Robert Crémieux (ancien président du Mouvement national des chômeurs et précaires), Olivier Cyran (journaliste), Valérie Damidot (animatrice télé, actrice), Laurence De Cock (professeure), Christiane Dedryver (Ensemble !), Geoffroy de Lagasnerie (philosophe), Christian Delarue (syndicaliste DGFIP), Gilles Deloustal (retraité), Vincent Denorme (Ensemble ! 80), Vikash Dhorasoo (footballeur professionnel et militant associatif), Waly Dia (humoriste, comédien), Rokhaya Diallo (journaliste et réalisatrice), Noom Diawara (comédien), Sadia Diawara (militant associatif), DJ Lord Issa (artiste, producteur), Djigui Diarra (acteur, réalisateur, journaliste), Eva Doumbia (metteuse en scène, autrice), Franck Dubosc (acteur), Alain Dru (membre de la CNCNDH, conseiller au CESE), Mireille Fanon-Mendès-France (Fondation Frantz Fanon), Nadia Fares (comédienne), Eric Fassin (sociologue, Université Paris 8), Elsa Faucillon (députée PCF), Bruno Gaccio (auteur), Isabelle Garo (philosophe, Fondation Copernic), Franck Gaudichaud (historien, Université Jean-Jaurès, Toulouse), Pierre Gayral (Ensemble !, Droits devant !!), David Guiraud (porte-parole jeunesse FI), Abdellali Hajat (sociologue, Université libre de Bruxelles), Anis Harabi (avocat), Kaoutar Harchi (écrivaine et sociologue), Samuel Hayat (politologue, CNRS), Hollysiz/Cécile Cassel (chanteuse, comédienne), IAM (musiciens), Imany (auteure-compositeure-interprète), Nordine Iznasni (MIB-ien), Adélaïde Jacquin (avocate), Jok'Air (chanteur), Norma Jullien Cravotta (avocate), Kamel Le Magicien, Almamy Kanouté (activiste, comédien), Anasse Kazib (cheminot, délégué Sud-Rail), Jean-Riad Kechaou (professeur), Raphael Kempf (avocat), Pierre Khalfa (économiste, Fondation Copernic), Fahima Laidoudi (militante politique), Elise Languin (militante des droits humains), Mathilde Larrere (historienne), Yvan Le Bolloch (comédien), Olivier Le Cour Grandmaison, (politologue, Université d'Evry-Val d'Essonne), Les Réfractaires du 80 (gilets jaunes de la Somme), Edouard Louis (écrivain), Benjamin Lucas (Génération.s), Priscillia Ludosky (gilet jaune), Alain Mabanckou (écrivain, professeur à UCLA), Aïssa Maïga (actrice et réalisatrice), Jean Malifaud (syndicaliste SNESup-FSU), Adrien Mamere (avocat), Sofia Manseri (conseillère municipale, Gennevilliers), Vincent Maraval (producteur de cinéma), Eduardo Mariotti (avocat), Philippe Martinez (secrétaire général de la CGT), Blaise Matuidi (footballeur), Margaret Mechin (retraîtée), Didier Mehl (Ensemble ! sud-Vienne), Madjid Messaoudène (élu de Saint-Denis), Mokobe (rappeur, acteur), Claire Monod (Génération.s), Bénédicte Monville (conseillère régionale Île-de-France), Héloïse Moreau (présidente de l'UNL), Corinne Morel Darleux (conseillère régionale, Auvergne-Rhône-Alpes), Charlotte Namura Guizione (journaliste, animatrice télé), Samir Nasri (footballeur), Thomas Ngijol (comédien, réalisateur), Nnoman (photographe), Josette Noyau, Danièle Obono (députée FI), Younous Omarjee (député européen FI), Anne-Sophie Pelletier (député européenne FI), Irène Pereira (philosophe), Jhon Rachid (vidéaste, comédien), Maurice Rajsfus (connu des services de police depuis le 16 juillet 1942), Kevin Razy (humoriste, comédien), Riadh (influenceur, comédien), Rocé (rappeur), Karole Rocher (comédienne, réalisatrice), Boris Rosenthal (avocat), Mamadou Sakho (footballeur), Eros Sana (photographe), Bayou Sarr (humoriste), Patrick Silberstein (éditions Syllepse), Lucie Simon (avocate), Laura Slimani (Génération.s), Maboula Soumahoro (présidente de Black History Month), Stomy Bugsy (artiste), Hapsatou Sy (entrepreneuse, animatrice télé), Hélène Sy (présidente de CeKeDuBonheur/militante humaniste), Omar Sy (acteur), Farid Taalba (ex-MIB, président de l'Echo des cités), Audrey Tcheuméo (championne de judo), Laurent Thines (neurochirurgien, auteur de la pétition pour un moratoire sur les armes "sub-létales"), Camille Vannier (avocate), Marie-Christine Vergiat (vice-présidente LDH), Emmanuel Vire (secrétaire général SNJ-CGT), Youssoupha (rappeur).

---

**Lire aussi :** [Voir cete appel sur le site de l'Humanité](#)

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Tous les arguments > Les argumentaires >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Laissez-nous-respirer>